

Compte-rendu du Conseil d'administration de l'APLIUT

12 mars 2011, IUT de Paris Descartes

Présents : Klaus Bergmann, Catherine Barnet (suppléante), Claire Bryars, Patrice Charlemagne, Martine Devichi, Anne-Marie Dugreez, Stéphanie Evrard, Joëlle Farigoux, Magdalena Fasano, Michèle Fillion, Dan Frost, Noëlla Gaigeot, Alain Garrivier, Mireille Hardy, Isobel Hié, Jacques Kuhnle, Marie-Annick Mattioli, Jean-Marie Pouchain, Marion Prost, Antoine Provo, Jean-Christophe Szombati, Linda Terrier.

Absents : Chantal Guigue, Chantal Lacourarie, Geneviève Simon.

Absents excusés : Marjorie Antoni, Jean-Jacques Corre, Dorothée Di Costanzo, Francis Karcher.

Absents excusés avec procurations : Mathilde Arino, Janet Atlan, Hélène Garnier, Monique Leroy, Olivier Mazet, Cathie-Anne Schneider, Sylvie Theuillon, Jean-Luc Wolf.

Invitée: Nadine Eboueya.

Le compte-rendu du CA du 15 janvier 2011 est validé : 0 contre, 3 abstentions, 28 pour.

1. Rapport du président, Dan Frost

Depuis le CA de janvier, D. Frost a :

- envoyé les vœux de l'APLIUT aux directeurs des IUT ;
- rédigé une attestation pour justifier de la participation d'une collègue au CA / CS auprès de son IUT ;
- participé aux débats du Conseil scientifique (étude des résumés, relance de l'appel à communications) ;
- travaillé avec K. Bergmann à l'obtention du solde de la subvention du Conseil Régional de Bretagne à l'IUT de Vannes pour le Congrès de l'APLIUT 2010 ;
- échangé avec les collègues concernés sur le site web de l'APLIUT (lien concernant APLIUT Échanges sur la page d'accueil) et sur celui du congrès de La Rochelle (hébergement par l'IUT de La Rochelle dans un premier temps puis, ultérieurement, achat possible d'un nom de domaine par l'APLIUT pour pérenniser les sites des congrès successifs) ;
- aidé à la rédaction du CR de la réunion inter-associations du 14 janvier 2011 ;
- décidé, en accord avec M. Hardy et M. Mémet, de demander à ce que la revue Asp soit désormais adressée à C. Lacourarie et non plus au président ;
- correspondu avec J.C. Bertin et J.P. Charpy au sujet du prochain congrès du GERAS ;

- 2 -

- poursuivi la collaboration avec TESOL-France (atelier du 24 février 2011 sur le podcasting et la production orale, et atelier du 31 mars 2011 sur le cinéma et l'apprentissage de l'anglais).

2. Rapport de la trésorière, Marjorie Antoni

Ayant eu un empêchement de dernière minute, M. Antoni a envoyé un bilan par courriel :

- la passation des pouvoirs entre F. Karcher et elle-même s'est bien passée ;
- l'état des adhésions / abonnements (5738€ au 7 mars 2011) est le suivant :
 - 136 adhérents personnes physiques dont 84 abonnés aux *Cahiers*
 - 27 membres APLIUT Suite dont 8 abonnés aux *Cahiers*
 - 17 personnes morales
 - 65 prélèvements automatiques.

D. Frost et M. Hardy résumant l'analyse que F. Karcher a faite, dans un courriel envoyé aux membres du bureau, de la situation financière de l'APLIUT, déficitaire ; s'ensuit une discussion à l'issue de laquelle M. Hardy suggère de confier à 2 collègues la tâche de réfléchir à cette situation financière et de faire des propositions quant à la politique à tenir.

3. Rapport de la rédactrice en chef des *Cahiers de l'APLIUT*, Mireille Hardy

a) Publications

Le *Cahier* de février 2011 a été publié dans les temps. Celui de juin est en préparation. M. Hardy a reçu une douzaine de propositions pour le « Varia » d'octobre. Le *Cahier* de février 2012 contiendra les textes issus des communications du congrès de La Rochelle. Enfin, pour les numéros suivants, un appel à propositions a été diffusé, sur 3 thèmes :

- Interlangues, interférences, interactions dans l'apprentissage des langues de spécialité ;
- Langues de spécialité et transdisciplinarité ;
- Certifications : état des lieux.

b) Mise en ligne sur Revues.org

Douze numéros des *Cahiers* doivent être prêts pour le début de la mise en ligne sur Revues.org à la rentrée de septembre 2011 : les articles d'octobre 2010 à octobre 2011 seront en accès limité, et les volumes des 3 années précédentes en libre accès.

M. Hardy a commencé le stylage des articles dans un espace de travail créé sur la plate-forme avec une maquette générique personnalisée à partir de l'identité visuelle actuelle des *Cahiers*.

Avant l'été, l'APLIUT doit communiquer à Revues.org les éléments constitutifs de la maquette définitive de la revue : nouveau nom, logo, gamme de couleurs, ainsi que le choix de ce qui doit être mis en avant sur la page d'accueil. Ces éléments seront proposés à l'AG de La Rochelle. Revues.org se charge de la réalisation de la maquette définitive et de son intégration sur le portail.

M. Hardy illustre son propos en montrant aux membres du CA la maquette actuelle et celles de différentes revues. Le Groupe Avenir fera des propositions au CA par courriel avant le Congrès de La Rochelle.

4. Organisation du 33^e congrès de l'APLIUT à La Rochelle (9 au 11 juin 2011)

a) Hébergement du site du congrès

Le CA discute de l'utilité de pérenniser les sites des congrès successifs, du type de données à y archiver et de l'accès à autoriser à tout ou partie de ces données. En conclusion, le CA convient qu'il faut prendre encore du temps pour réfléchir à cette question et que, le moment venu, c'est au CA d'octobre qu'il faudra agir, bien en amont du congrès.

L'IUT de La Rochelle héberge donc le site du congrès 2011, qui est quasiment opérationnel. La fiche d'inscription en ligne est presque terminée. M. Antoni va diffuser l'adresse du site rapidement, et les collègues auront ainsi accès aux informations concernant le programme, l'hébergement, le transport, etc.

b) Subventions

Elles sont de plus en plus difficiles à obtenir. N. Eboueya confirme cependant la subvention de 500 € accordée par l'Université de La Rochelle. Elle a reçu une réponse positive pour la réception à la Mairie et l'accord de principe du Conseil Général et de certains sponsors (sacs, blocs-notes).

c) Tarifs du congrès

Après avoir débattu longuement des économies possibles sur le budget du congrès, de la nécessité de cette augmentation (la première depuis 3 ans) et de la manière dont on devait la répartir, **le CA vote à l'unanimité les nouveaux tarifs suivants :**

Inscription congrès	Avant le 6/05/2011	Après le 6/05/2011
Membres APLIUT	45 €	65 €
Membres APLIUTSuite	25 €	35 €
Non-membres	90 €	115 €
Doctorants	0 €	0 €

Repas de midi (jeudi et vendredi)	9 €
Repas du vendredi soir	40 €

d) Modification des tarifs APLIUT

Le CA vote également les tarifs suivants, à l'unanimité, à faire valider à l'AG de la Rochelle et valables dès 2012 :

	Métropole	Étranger
Adhésion simple	25 €	25 €
Adhésion simple APLIUTSuite	15 €	15 €
Abonnement <i>Cahiers</i> simple	39 €	42 €
Adhésion + abonnement <i>Cahiers</i>	45 €	48 €
Adhésion APLIUTSuite + abonnement	25 €	28 €

M. Hardy rappelle que l'AG de La Rochelle devra voter également un tarif préférentiel pour les membres du GERAS, avec lequel l'APLIUT a conclu un accord de réciprocité. Elle propose d'ajouter aux tarifs respectifs des deux associations :

- sur le formulaire de l'APLIUT : « Tarif préférentiel pour les membres du GERAS » :
Adhésion simple : 10 €
Adhésion-abonnement : 20 €.
- sur le formulaire du GERAS : « Tarif préférentiel pour les membres de l'APLIUT » :
Adhésion simple : 12 €
Adhésion-abonnement : 22 €.

5. Comité scientifique du congrès de La Rochelle

L. Terrier fait le point :

- il y aura 3 conférenciers, la 4^e personne pressentie estimant que son champ de recherche est trop éloigné du thème du congrès ;
- le CA propose de participer à l'achat des billets d'avion et de train de D. Moore à hauteur de 300 € ;
- les conférenciers vont être sollicités pour animer 1 ou 2 ateliers ;
- il n'y a que 18 propositions de communications pour l'instant ;
- le programme prévisionnel sera envoyé à l'équipe de La Rochelle après finalisation par le CS de ce jour.

6. Questions diverses

a) Changement de nom des *Cahiers*

Le principe de ce changement, demandé par Revues.org, a été accepté au CA du 15 janvier 2011. Après débat sur ce que cela implique et les éléments que l'association veut mettre en avant, **le titre *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* et le sous-titre *Cahiers de l'APLIUT* sont votés à l'unanimité.** Ils devront être validés par l'AG de La Rochelle.

b) Faisabilité du congrès 2012 à La Réunion

Les membres de la commission faisabilité du congrès 2012 à la Réunion n'ayant pas eu de nouvelles du CIEP de la Réunion., le projet est abandonné et le congrès 2012 se fera donc à Strasbourg. D. Frost va contacter les collègues de La Réunion et de Strasbourg pour leur annoncer cette décision.

c) Présence de l'APLIUT aux congrès d'autres associations

- GERAS, du 17 au 19 mars à Dijon, avec inauguration du GERALS (Groupe d'Etude et de Recherche en Allemand de Spécialité) : M. Prost ; M. Hardy participera aussi au colloque ;
- SAES (Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur), du 20 au 22 mai à Paris : N. Gaigeot y représentera l'APLIUT ;
- UPLEGESS, du 25 au 27 mai à Montpellier : A.-M. Dugreez y représentera l'APLIUT.

d) Déplacements au CA

De plus en plus de collègues ayant des difficultés à faire prendre leurs déplacements en charge par leurs IUT, D. Frost propose de remplacer le CA de janvier par des discussions par courriel. Cette proposition sera à rediscuter au CA d'octobre 2011.

M. Hardy suggère de faire une attestation-type que les collègues demanderont au président en place, le cas échéant.

e) Carte de membre

Marie Blanchard a envoyé 4 propositions, le CA en retient une, mais demande le logo en bas à droite (et non en haut à gauche).

f) Statuts de l'APLIUT

Ils ont été rédigés il y a plus de 30 ans et révisés plusieurs fois. Certains postes, tels que ceux des responsables du site web et d'APLIUT Échanges, n'y apparaissent pas. Il faudrait les revoir à nouveau.

g) Document de la commission formation de la SAES

M.-A. Mattioli distribue le document intitulé « Évolution et enjeux des formations et de la recherche dans le secteur LANSAD » et approuvé le 28 janvier 2011 par la commission formation de la SAES. M. Antoni le diffusera à tous les membres de l'APLIUT.

h) Envoi de courriels

Il est demandé de faire ces envois en utilisant la fonction copie cachée quand la liste de destinataires est longue.

La séance est levée à 13 heures.

Compte-rendu rédigé par M. Devichi